Manuel d'utilisation

PROMOTAL®

quest®

Modèle présenté 2080-50

Divan de cardiologie

2080-10 / 2080-15 / 2080-20
2080-30 / 2080-50

Identification produit du propriétaire

Nom du modèle :

Numéro de Série :

Date d'acquisition :

Nom du propriétaire / Organisation :

Nom du fournisseur :

Numéro de téléphone du fournisseur :

Société de service après-vente agréée Midmark Europe :

Mentions légales

MIDMARK EUROPE

22, rue de Saint_Denis
B.P. 26 - 53500 ERNÉE Cedex

FRANCE

Tél. : +33 (0)2 43 05 12 70
Fax : +33 (0)2 43 05 68 99
internet : www.promotal.com
www.midmark.com

Les descriptions et les spécifications contenues dans le présent Manuel d'utilisation sont jugées exactes au moment de l'impression.

Midmark Europe se réserve cependant le droit de modifier sans préavis ses modèles et ses procédures ou de les rendre caducs.

Avant toute commande, nous conseillons à nos clients de consulter un responsable commercial local.

Étiquette signalétique

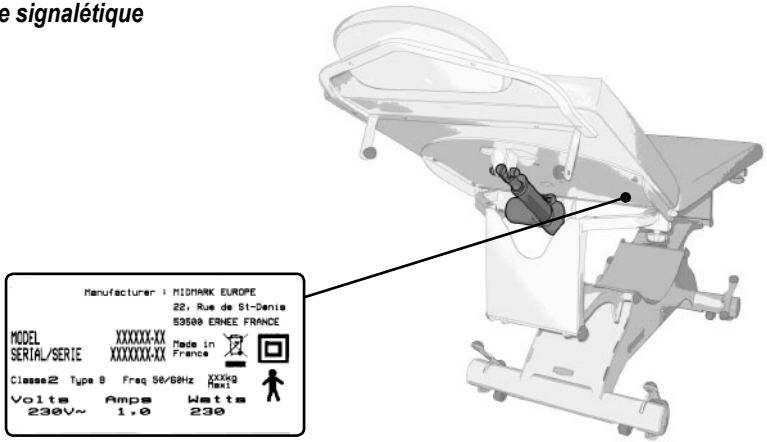

Sommaire

Information importante 6

Symboles de sécurité *6*

Alimentation électrique *7*

Interférences électromagnétiques *7*

Précaution de déballage 8

Matériel livré sous emballage cartonné *8*

Matériel fixe, mobilier, mobilier mural *8*

Matériel livré non monté *8*

Matériel livré sur palette bois *8*

Conditions de stockage *8*

Déballage et Installation *9*

Vérification *9*

Protocole de nettoyage 10

Avertissement *10*

Maintenance générale *10*

Désinfection *10*

Notice d'entretien *10*

Matériel peint (finition époxy polyester) *10*

Revêtement simili cuir *11*

Matériel en inox *11*

Matériel chrome *11*

Matériel en PVC/ABS *11*

Élément stratifié *11*

Notice d'utilisation – divan d'examen 12

Emploi prévu *12*

Autorisation d'utilisation *12*

Capacité patient *12*

Caractéristiques *12*

Raccordement électrique *13*

Dimensions *13*

Sommaire

Utilisation du divan 14

Connection de la commande manuelle ***14***

Utilisation de la commande manuelle ***14***

Réglage de la hauteur de la table ***15***

Réglage de l'inclinaison de l'assise ***15***

Réglage de l'inclinaison du dossier *(pour modèle 2080-10, 2080-15, 2080-20 et 2080-30)* ***16***

Réglage de l'inclinaison du dossier *(pour modèle 2080-50)* ***16***

Coussin obturateur ***17***

Installation du coussin *17*

Extraction du coussin *17*

Rouleau papier ***18***

Installation du porte rouleau *18*

Mise en place du rouleau papier *18*

Les patins ***19***

Réglage des patins *19*

Block'n Roll® ***19***

Utilisation du dispositif Block'n Roll® *19*

Accessoires 20

Étaux ***20***

Mise en place des étaux *20*

Appui-Bras ***20***

Réglage des appui-bras *20*

La paire d'étriers ***21***

Mise en place des étriers *21*

La paire d'appui-jambes ***21***

Mise en place des appuis-jambes *21*

Paire de housses pour appui-jambes ***21***

Porte sérum 2 crochets ***22***

Mise en place du porte-sérum *22*

Porte sérum 2 crochets ***22***

Mise en place du porte-sérum *22*

Réglage en hauteur du porte-sérum *22*

Les barrières ***23***

Mise en place des barrières *23*

Utilisation de la barrière *23*

Appui-tête ***24***

Rallonge de dossier ***24***

Installation du rallonge dossier *24*

Repose-tête ***25***

Installation de l'appui-tête *25*

Sommaire

Porte rouleau réglable **26**
Installation du porte rouleau 26
Installation du porte rouleau [avec la présence de l'appui-tête (réf. : 2054-01)] 27
Mise en place du rouleau papier 28
Coupe papier **28**
Mise en place du coupe papier 28
Utilisation du coupe papier 29
Commande par pédale *(référence 2051-10)* **29**
Mise en place de la commande 29
Commande par pédale *(référence 2051-20)* **29**
Mise en place de la commande 29
Commande par pédale *(référence 2051-30)* **30**
Mise en place de la commande 30

Options **31**
Roues à frein **31**
Utilisation du dispositif de freinage 31

Durée de vie de la table **32**
Composants interchangeables d'usures **32**
Maintenance obligatoire / spécifique **32**
Fin de vie du dispositif **32**
Accès aux organes électriques **32**
Démontage du carter amovible 32
Remontage du carter amovible 33

Carnet d'entretien **34**

Notes **35**

Renseignement sur la garantie **36**
Garantie **36**
Engagements 36
Exclusions 36
Obligation exclusive 36
Absence d'autorisation 36

Déclaration de conformité **37**

Symboles de sécurité

Signal d'avertissement
Les informations marquées avec ce symbole doivent impérativement être lues et strictement respectées !

Remarque
Attire l'attention sur une procédure, une pratique ou une situation.

Orientation correcte pour transport

Conserver au sec

Fragile

Nombre maximum de palettes empilées

Partie appliquée de type B

Double isolation

A éliminer séparément des déchets ménagers

Cycle d'utilisation (cycle du moteur) 1 minute de marche / 9 minutes d'arrêt

Tension dangereuse / risque d'électrocution

Signe de sécurité général

Se référer au manuel/ brochure d'instruction

Marquage CE

Indice de protection contre les corps solides et liquides

interdiction de s'asseoir sur le dossier

interdiction de s'asseoir sur les appui-bras

interdiction d'utiliser le divan pour effectuer un transfert

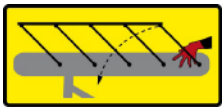

Attention : Risque de pincement entre les barrières et l'assise

Attention aux pincements lors de l'utilisation

Avertissement
Les pictogrammes et les signaux d'avertissement qui sont installés par le fabricant ne doivent pas être enlevés ! Si ces signaux sont enlevés, la responsabilité du fabricant est annulée.

Alimentation électrique

Les produits de type classe 2 sont sans protection de mise à la terre, en raison de l'utilisation de boîtiers électriques double isolation alimentés par un câble bipolaire.

Interférences électromagnétiques

Cet appareil d'examen Midmark Europe a été conçu et construit de façon à minimiser les interférences électromagnétiques avec les autres appareils. Si des interférences sont néanmoins constatées, il est nécessaire de sortir de la pièce l'appareil provoquant l'interférence et/ou de brancher l'appareil sur un circuit isolé.

Matériel livré sous emballage cartonné

○ *Matériel de faible encombrement, léger, ou offrant des possibilités de préhension aisées*

Dans ce cas, la manutention se fait facilement sans dispositif de levage, en veillant à bien respecter le sens de positionnement des cotés. En l'absence de flèche signalétique indiquant le haut et le bas, se repérer au positionnement des différentes étiquettes d'identification du produit qui sont toujours situées en partie haute.

○ *Matériel lourd, volumineux, nécessitant l'emploi d'un dispositif de levage*

Dans ce cas, l'emploi d'un chariot élévateur est possible sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, il faut veiller au sens de positionnement du matériel et s'assurer que la charge est bien équilibrée.

Matériel fixe, mobilier, mobilier mural

Après le retrait de l'emballage carton, retirer toute protection éventuelle restante, et installer le matériel.

Pour le mobilier mural, s'assurer de la bonne installation du dispositif : fixation au mur adaptée, mise de niveau.

Pour les autres produits, procéder à l'installation en s'assurant de la bonne stabilité du matériel.

Sur les modèles qui en sont pourvus, des patins de réglage permettent d'améliorer cette stabilité et d'assurer une mise à niveau.

Si le matériel est équipé d'accessoires non installés, les mettre en place en respectant les notices de montage jointes (étagères, porte verre, taquets).

Matériel livré non monté

Ce matériel vous est livré à monter.
Les différents éléments qui composent ce matériel sont protégés par un emballage fait :
– d'une protection plastique (vinyle)
– d'une protection en film bulle /mousse ou polystyrène
– d'un emballage carton.

Matériel livré sur palette bois

Le matériel positionné sur une palette en bois peut aisément être déplacé à l'aide d'un chariot élévateur, sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, s'assurer du bon positionnement du chariot par rapport à la palette, et de la bonne stabilité de l'ensemble.

Il faudra tout particulièrement être vigilant à la manutention du matériel de grande hauteur (type armoire).

Conditions de stockage

Température ambiante :	-5 °C à +38 °C (+23 °F à 100 °F)
Humidité relative :	10 % à 90 % (sans condensation)
Pression atmosphérique :	0.5 bar à 1.05 bar (500 hPa à 1050 hPa)

Tout stockage doit se faire en respectant les recommandations suivantes :

– Local propre, aéré et tempéré.

– Matériel stocké à l'abri des intempéries et de l'ensoleillement direct.

– Local non humide.

– Matériel stocké à l'abri des chocs.

– (ne pas entreposer dans un endroit soumis à de fréquents passages).

– Empilement de tout matériel à proscrire.

– Conservation dans l'emballage d'origine jusqu'à la destination finale.

Déballage et Installation

Lors du déballage, enlever toutes les agrafes et retirer l'emballage carton avec précaution. Des éléments fragiles du matériel (revêtement, carter en matière plastique, etc.) peuvent se trouver à proximité de celui-ci. Attention aux outils coupants.

Une fois l'emballage ôté, retirer toute protection éventuelle restante.

Cas de l'emballage sur palette. Retirer l'emballage comme précédemment. Suivant les modèles, l'immobilisation du matériel est assurée soit par des brides vissées, soit par des tasseaux bois cloutés. Utiliser une clé (dans le cas des brides métalliques). Utiliser un arrache clou (dans le cas des tasseaux bois). Déposer le matériel de la palette et enlever les protections restantes, le matériel peut être alors utilisé.

Vérification

Juste après avoir déballé l'appareil, suivre les étapes suivantes :

Vérifiez les documents de livraison pour vous assurer que la livraison est complète.

Vérifiez les composants externes pour rechercher les dommages éventuels liés au transport.

Vérifiez que l'emballage contient l'appareil, les accessoires et options, le cordon d'alimentation *(si DM electrique)* et le Guide d'utilisation.

Remarque :

Représentant CE autorisé

Au sein de l'Union Européenne, tous les problèmes, plaintes ou questions doivent être adressés au représentant CE autorisé de Midmark Europe indiqué ci-dessous :

Midmark Europe
22, Rue De St. Denis
53500 Ernée,
FRANCE
Téléphone : + 33 (0)2 430 517 76
Fax : + 33 (0)2 430 572 00

Avertissement

Toute manipulation du Dispositif Médical ne doit s'effectuer qu'après une lecture complète du manuel d'utilisation. L'appareil n'est destiné qu'à l'utilisation spécifique prévue et décrite dans notre documentation. Le montage et raccordement ne doivent se faire que par du personnel qualifié. En aucun cas les composants électriques (Vérin, boîtier, coffret, poignée de commande, batterie, adaptateur, etc.) ne doivent être ouverts. MIDMARK EUROPE décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect de ces instructions.

Toute modification du DM sans autorisation écrite du fabricant est interdite.

Attention
Seule l'utilisation d'accessoires prévus et fournis pour ce DM par Midmark Europe est autorisée.

Maintenance générale

En dehors d'un nettoyage régulier et approprié, nos produits ne nécessitent pas d'entretien particulier. Les mécanismes de blocage mécanique (arc lisse, compas cranté, crémaillère, etc.) ne demande pas d'attention spécifique. Les ressorts à gaz qui équipent nos tables ne nécessitent aucun entretien. Leur tige doit rester propre, ne pas subir de chocs importants, et ne pas être nettoyée avec des produits corrosifs. Les vérins électriques et hydrauliques équipant nos tables ne requièrent pas d'attention particulière.

Les tables, divans, fauteuils et chariots à hauteur variable sont équipés soit :

– De bras munis de bagues d'articulations lubrifiées à vie.

– De glissières télescopiques à billes. Dans ce cas, une lubrification annuelle peut être envisagée (notamment en cas de déplacements bruyants) à l'aide de graisse ordinaire (Voir plan de démontage pour l'accès aux glissières).

Désinfection

Ce Dispositif Médical doit faire l'objet d'une désinfection régulière au moyen de produits répondant à la définition de Bactéricide, Virucide et Fongicide.

Notice d'entretien

Matériel peint (finition époxy polyester)

L'emploi de produit de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait au nettoyage du matériel recouvert d'un revêtement époxy polyester. **Produits Strictement prohibés :**

– Solvants :	Essence Alcools supérieurs : – Aliphatiques – Aromatiques Cétones - esters Tri -perchlorethylène	**– Bases :**	Soude 10 % Ammoniaque 10 %	**– Divers :**	Eau de Javel Poudres abrasives Tout produit d'entretien abrasif
		– Acides :	Nitrique 30 % Chlorhydrique 30 % Citrique 10 %		

Revêtement simili cuir

Utiliser une éponge humide et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille). Pour les tâches rebelles, essuyer par tamponnage sans frotter, avec un tissu imprégné de white spirit ou une solution d'eau et d'alcool (pourcentage inférieur à 30-%).

Produits Strictement prohibés : Alcool pur, acétone, perchloréthylène, trichloréthylène, tous solvants et détergents, Produits d'entretien abrasif, toutes sortes de cires.

Classement non feu : Tous nos revêtements sont classés M2 ou M1. Sur demande, nous pouvons vous fournir les attestations des fabricants.

Matériel en inox

Nettoyage et Entretien : L'entretien du matériel en acier inoxydable se limite à un nettoyage périodique de leur surface. Ce nettoyage est indispensable, ne serait-ce que pour leur maintien en état de propreté, mais c'est en général une opération simple, grandement facilitée par les qualités de surface des aciers inoxydables. Une large gamme de produits et méthodes de nettoyage peut être utilisée. Le choix du produit le mieux adapté sera guidé par la nature des salissures ou du produit contenu et par les conditions d'utilisation des éléments en acier inoxydable.

Produits de nettoyage

a) Détergents - lessives : Tous les types de détergents, lessives et savons du commerce sont généralement utilisables, à condition qu'ils ne contiennent pas de produits chlorés.

b) Poudres abrasives : Ces produits peuvent rayer les surfaces d'acier inoxydable et donc en modifier l'aspect, au moins localement. Elles sont donc à proscrire.

c) Solvants : L'utilisation de solvants peut être utile pour l'élimination de produits gras. Les solvants usuels (benzène, chlorure de méthylène, white spirit, etc.) ainsi que les produits domestiques ou industriels spécialement préparés peuvent être utilisés. Leur emploi impose, bien entendu, des précautions, du fait de leur inflammabilité et de leur toxicité. Des précautions sont également à prendre pour éviter la détérioration des matériaux adjacents qui peuvent être sensibles à leur action (peinture, mastics, joints, etc.).

d) Produits acides : Le vinaigre (acide acétique) peut être utilisé pour l'enlèvement de taches provoquées par des dépôts calcaires. Son maintien au contact des surfaces doit être d'une durée limitée et son emploi suivi d'un rinçage abondant et soigné à l'eau claire. L'utilisation de produits chlorés est proscrite.

e) Bases : Elles sont formellement proscrites.

Divers : l'emploi de laine d'acier ou d'éponges métalliques est formellement proscrit.

Matériel chrome

Ce matériel à été revêtu d'une couche de chrome pour le protéger de l'oxydation.

Nettoyage et Entretien : Il est impératif, pour ne pas endommager cette couche de protection, de ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou corrosifs. L'emploi de produits de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres convient tout à fait au nettoyage du matériel chromé. Si nécessaire un produit désinfectant approprié peut être utilisé sur le chrome (bien respecter les précautions d'emploi).

Matériel en PVC/ABS

Nettoyage et Entretien : L'emploi de produit de nettoyage venant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait aux matières PVC ou ABS. Pour donner de l'éclat à un produit ancien et terni, il est possible d'utiliser des produits rénovateurs pour plastiques. Attention l'emploi de tous solvants et de tous produits abrasifs est à proscrire.

Élément stratifié

Nettoyage et Entretien : Idem que pour PVC, utiliser du produit pour vitres.

Emploi prévu

Cet appareil est prévu pour être utilisé uniquement dans un local professionnel :

- Cabinet médical
- Établissement de soins

Cet appareil ne doit pas être installé dans un local à usage domestique.

Ce divan d'examen est destiné à être utilisé uniquement par du personnel de soins. Cette table d'examen permet d'effectuer des actes médecine générale dans les meilleures conditions de sécurité.

Cette table n'est pas destiné à être utilisé comme un brancard.

Autorisation d'utilisation

Seul un professionnel de santé (médecin, personnel soignant) et/ou un agent habilité des services Techniques peut manipuler ou utiliser le divan.

Le patient et accompagnateurs n'interviennent pas directement sur la table. Ils ne doivent pas avoir accès aux commandes du divan.

Ce dispositif médical ne doit pas être utilisé en présence d'anesthésiques inflammables à l'air ou de gaz comburants tels que l'oxygène ou le protoxyde d'azote afin de prévenir tout risque d'explosion.

Capacité patient

Caractéristiques

Hauteur variable électrique de 46 à 92 cm

Structure acier avec finition époxy gris

Dossier réglable par vérin à gaz ou vérin électrique

Découpe latérale pour examen cardiologique

Largeur sellerie 65 cm,

Commande manuelle

Block'n Roll® - Système de roulettes escamotables intégrées - semi centralisé (suivant modèles)

Patins de réglage sous piétement

Support rouleau papier
(longueur maxi 50 cm – ø 20 cm)

12 cm de dégagement au sol compatible avec le passage d'un lève malade

Connexion de 3 commandes possible
(pédale, télécommande)

Raccordement électrique

Cet appareil doit être raccordé au secteur.

- Raccordement à l'alimentation : 120 V ou 230 V (selon les pays)
- Fréquence : 50/60 Hz
- Classe de protection / Degré de protection chocs électriques : Appareil de classe 2 / B
- Puissance absorbée : 200 W
- Mode de fonctionnement intermittent : 1 min / 9 min

- Altitude maximale d'utilisation : 2000 m

Attention
une coupure de l'alimentation peut entraîner l'impossibilité de remettre le support patient en position basse. La descente du patient doit alors être réalisée dans les meilleures conditions possibles de sûreté.

En cas de non-utilisation prolongée, il est conseillé de mettre le divan hors tension.

Dimensions

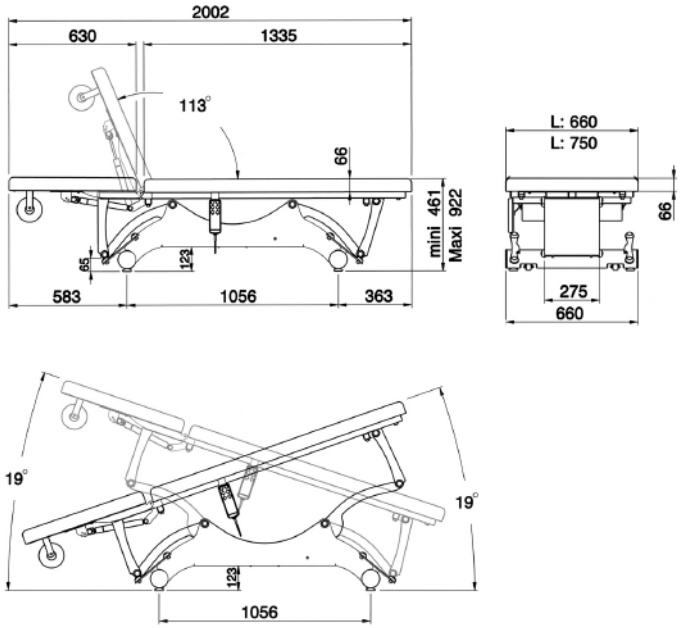

Sécurité :
Pour des raisons de dysfonctionnement et de sécurité, aucun objet ne doit se trouver sous l'assise ou entre les structures en mouvement, du divan.

Connection de la commande manuelle

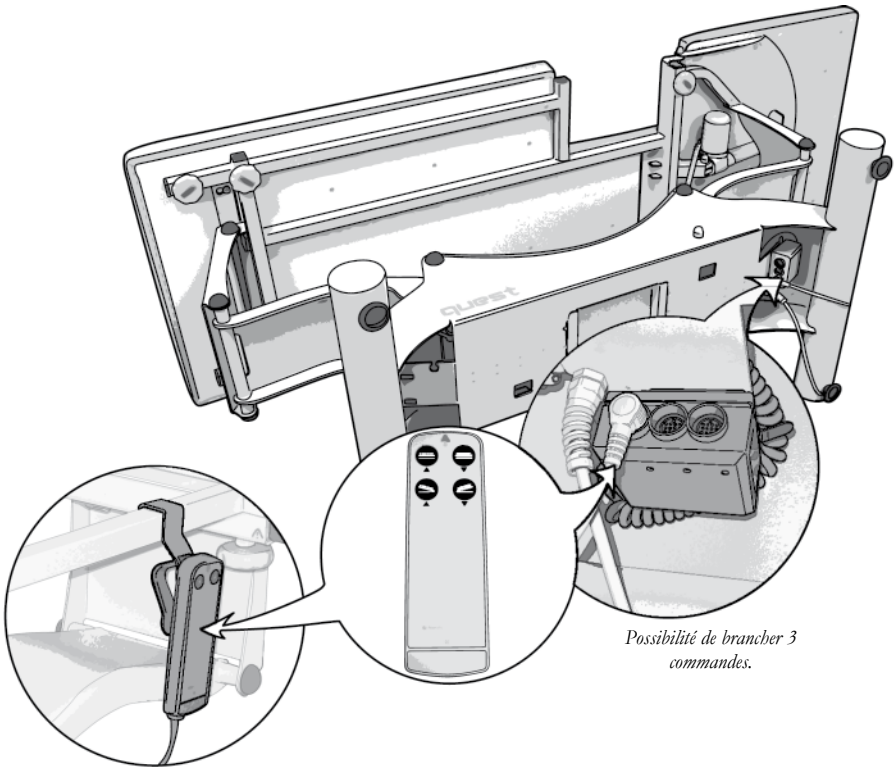

Possibilité de brancher 3 commandes.

Utilisation de la commande manuelle

Une simple pression maintenue sur la commande manuelle actionne le mouvement souhaité. Dés que l'on relâche cette pression, le mouvement s'interrompt. Le divan est équipée d'un dispositif interne limitant les positions hautes et basses.

Réglage de la hauteur de la table

Utiliser la commande manuelle.

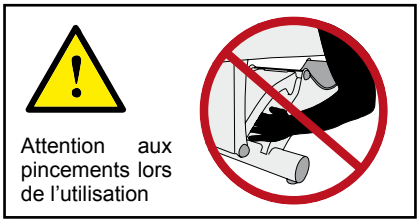

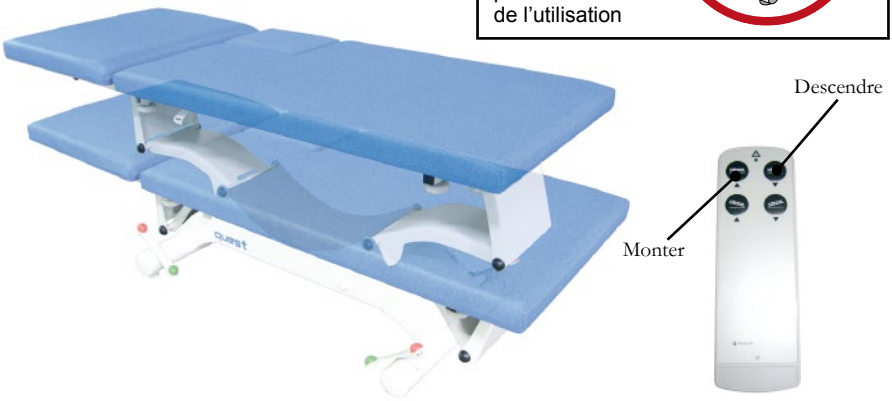

Remarque : Des écarts sur la position horizontale peuvent survenir après plusieurs utilisations ; Le simple fait d'amener le divan en position basse (ou haute) permet la réinitialisation des moteurs.

Réglage de l'inclinaison de l'assise

(pour modèle 2080-20, 2080-30 et 2080-50)

Utiliser la commande manuelle.

Réglage de l'inclinaison du dossier

(pour modèle 2080-10, 2080-15, 2080-20 et 2080-30)

D'une main, agir sur le levier (L1), et à l'aide de l'autre main, abaisser ou relever le dossier suivant l'inclinaison désirée.

⚠ Le patient ne doit pas s'appuyer sur le dossier lors du réglage.

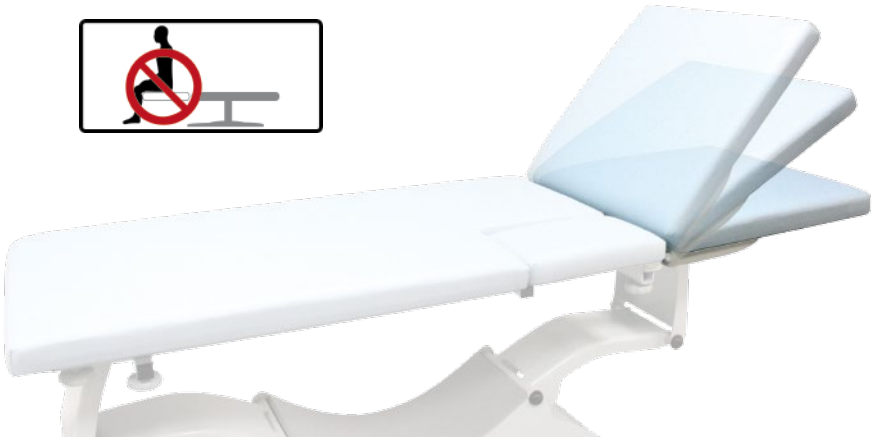

Réglage de l'inclinaison du dossier

(pour modèle 2080-50)

Utiliser la commande manuelle.

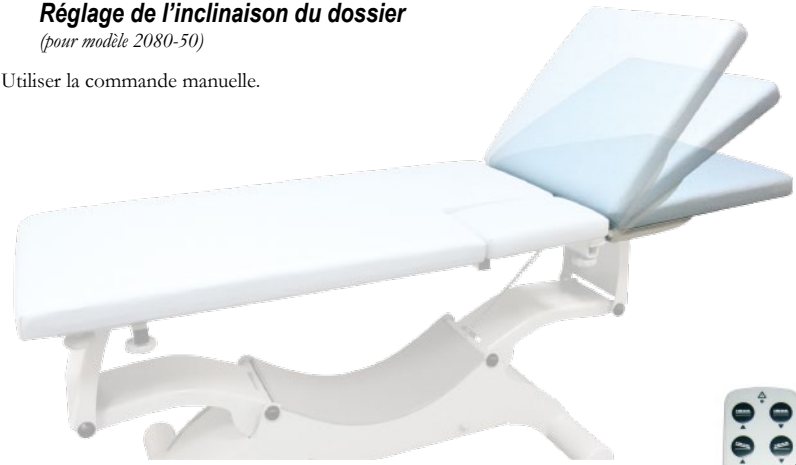

Coussin obturateur

Installation du coussin

	P
Standard	230 mm
Option 2081-75	275 mm

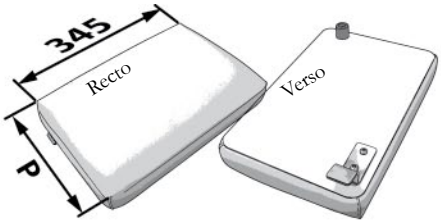

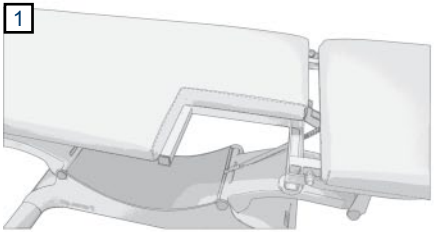

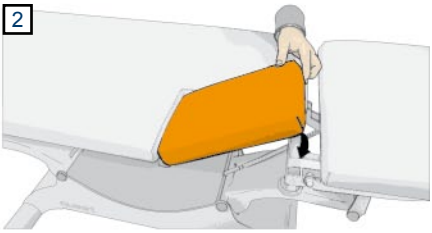

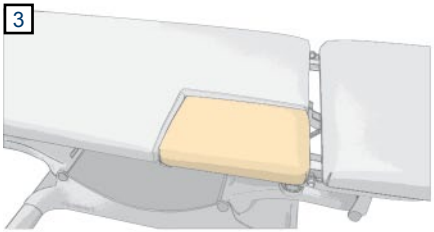

S'assurer de la mise en place correct du coussin avant utilisation.

Extraction du coussin

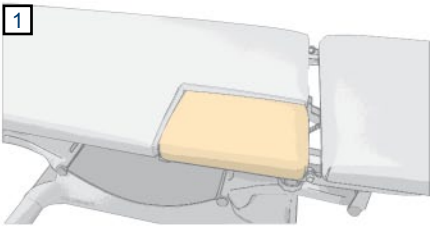

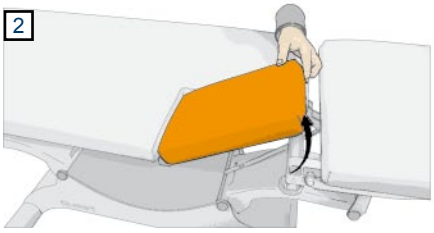

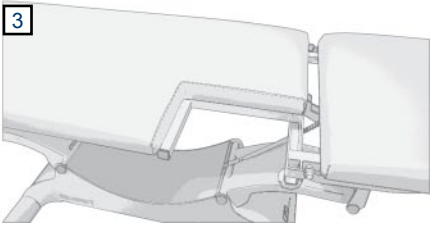

Rouleau papier

Installation du porte rouleau

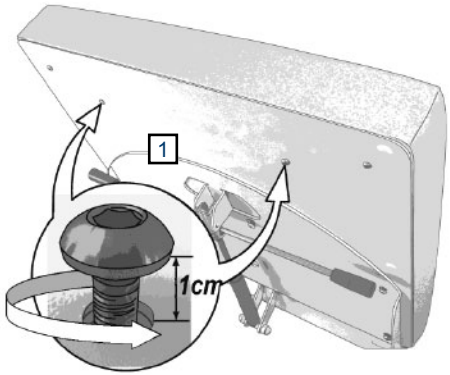

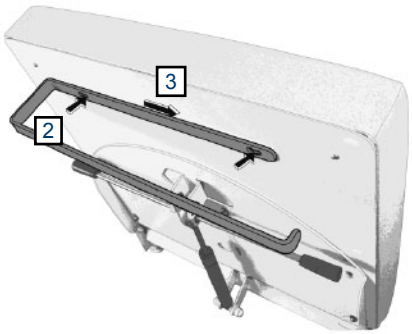

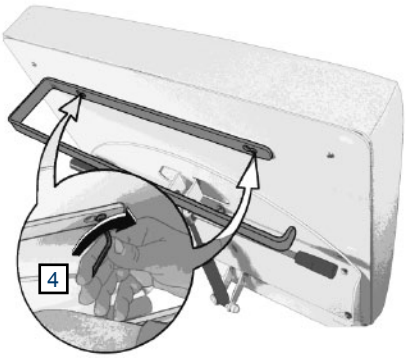

Mise en place du rouleau papier

Dérouler le papier sur les selleries avant que le patient ne s'installe sur le divan.

Attention bien suivre les indications fournies pour obtenir une plus grande longévité du matériel.

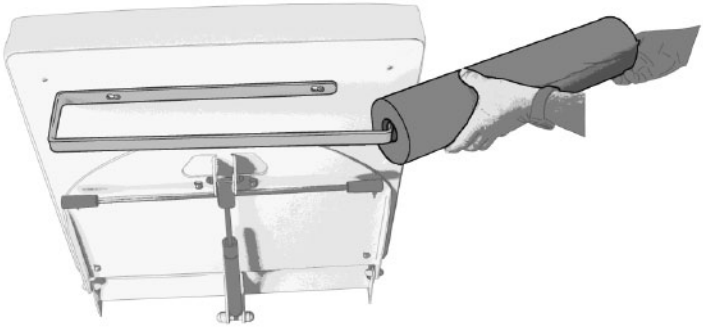

Les patins

Réglage des patins

Soulever légèrement le divan. Visser ou dévisser le patin (P) à la hauteur désirée.

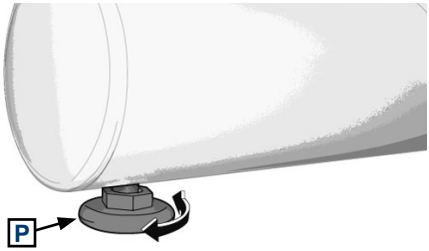

Block'n Roll®

(pour modèle 2080-15, 2080-30 et 2080-50)

Utilisation du dispositif Block'n Roll®

Attention :
Ne doit pas être utilisé avec le patient, *ce système est prévu* **uniquement** *pour le déplacement du divan à vide pour le nettoyage des sols.*

Position de travail

Position de déplacement

Attention
S'assurer que le divan soit en position travail avant installation du patient.

Étaux

(référence 166)

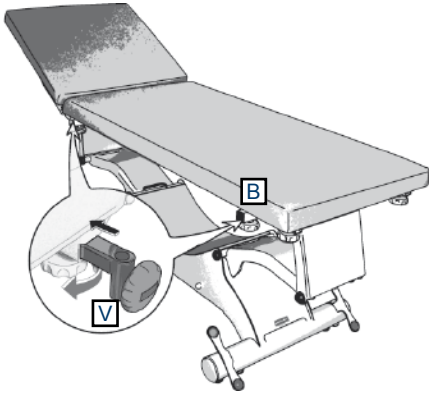

Mise en place des étaux

Enlever le bouchon (B) si nécessaire du tube carré. Desserrer les volants (V) et mettre en place la paire d'étaux (référence 166 (E)) dans les tubes carrés. Resserrer les volants.

Les étaux permettent la mise en place d'accessoires Diam. 16.

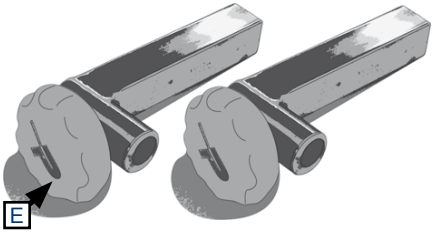

Appui-Bras

(référence 2536)

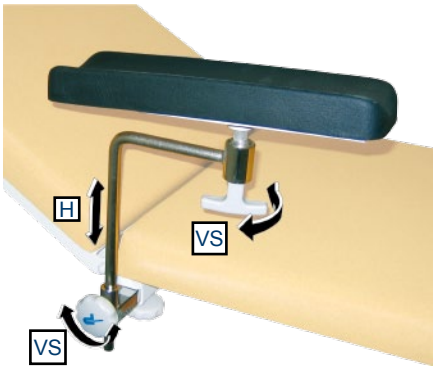

Réglage des appui-bras

Les appui-bras standards se règlent en hauteur (H) et sont orientables dans toutes les directions grâce à une rotule située sous l'accoudoir. Pour les régler, il suffit de desserrer les volants de serrage (VS), puis de les réorienter.

Attention

Resserrer les volants de serrage avant utilisation.

Attention

Le montage de cet accessoire nécessite l'emploi des étaux.

(réf. : 166)

La paire d'étriers

(référence 850)

Mise en place des étriers

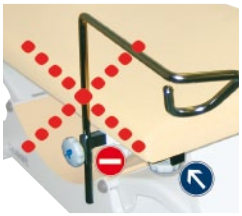

⚠ S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation

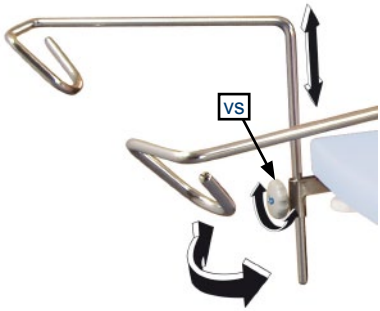

⚠ **Attention**
Le montage de ces accessoires nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

La paire d'appui-jambes

(référence 840)

Mise en place des appuis-jambes

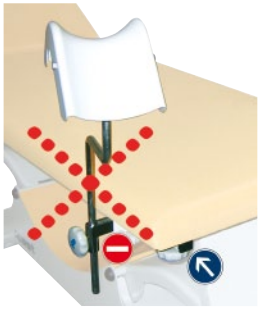

⚠ S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation

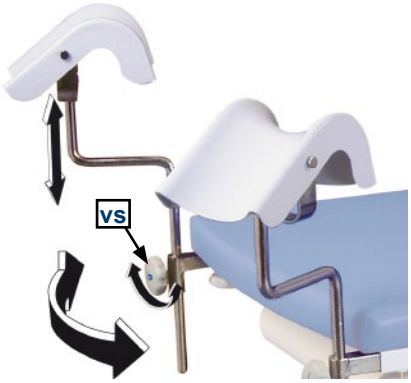

⚠ **Attention**
Le montage de ces accessoires nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

Paire de housses pour appui-jambes

(référence 861)

Porte sérum 2 crochets

(référence 985-01)

Mise en place du porte-sérum

S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation

Attention
Le montage de cet accessoire nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

Porte sérum 2 crochets

(référence 2985-01)

Réglage en hauteur du porte-sérum

Le porte-sérum dispose de 1 tige coulissante.
Agir sur le verrou pour ajuster la hauteur de la tige supérieure.

Mise en place du porte-sérum

Dévisser le volant de serrage.
Introduire la tige porte sérum et visser

Attention
Le montage de cet accessoire nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation

Les barrières

(référence 85114-01)

Mise en place des barrières

1. Dévisser les volants de serrage.

2. Mettre en place les barrières. *Approcher les barrières de façon à obtenir un écartement de 25 mm entre les barrières et la sellerie.*

3. Resserrer les volants de serrage

Attention
25 mm *(espace acceptable suivant norme ISO 13852 : 1996).*

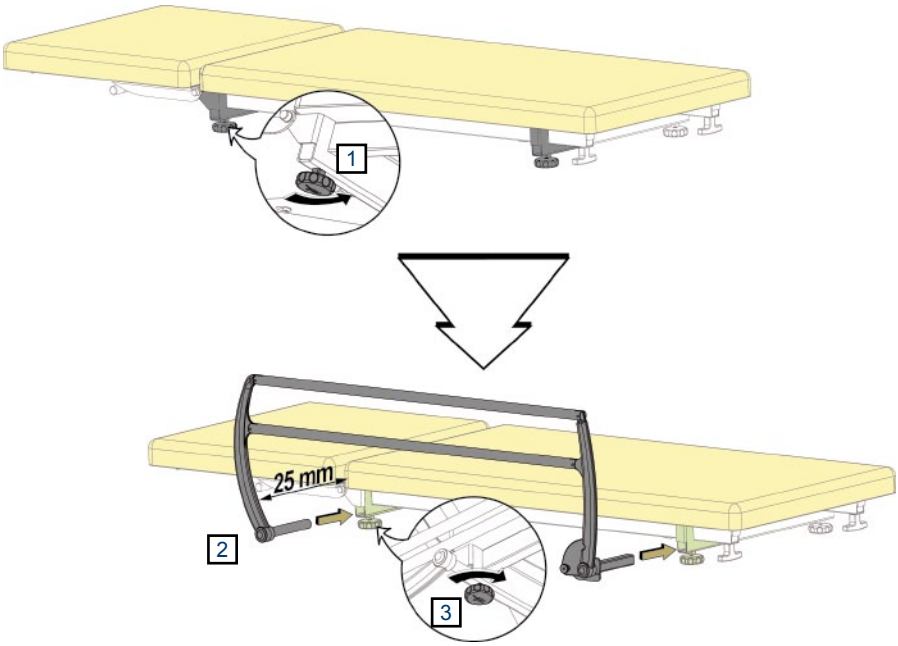

Utilisation de la barrière

Position haute

Saisir la barrière en sa partie supérieure et lever jusqu'à enclenchement du système.

Position basse

D'une main, maintenir la barrière en sa partie supérieure et de l'autre actionner la commande **(CB)** pour déverrouiller le système, puis l'accompagner jusqu'à sa position basse.

Vérifier que les barrières soient bien enclenchées avant utilisation.

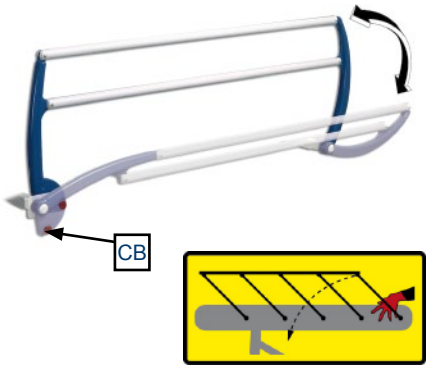

Appui-tête

(référence 1102-10)

Rallonge de dossier

(référence 2055-01)

Installation du rallonge dossier

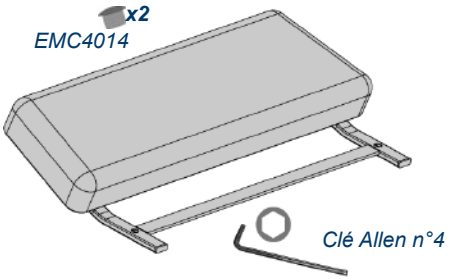

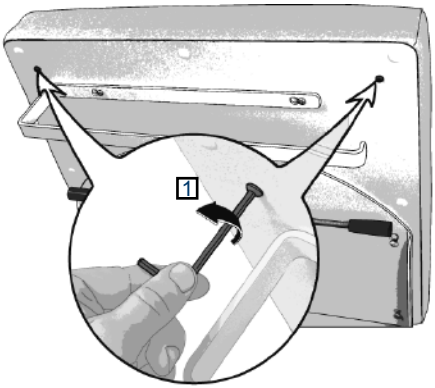

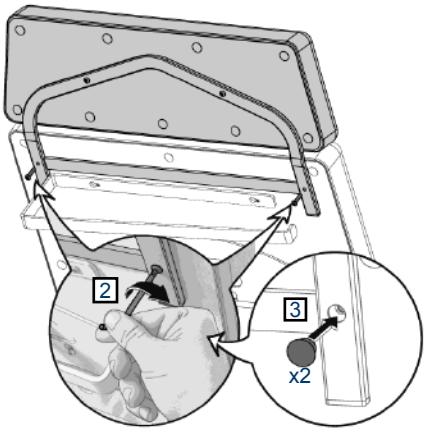

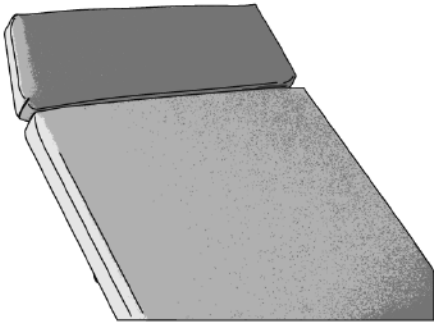

Repose-tête

(référence 2054-01)

Installation de l'appui-tête

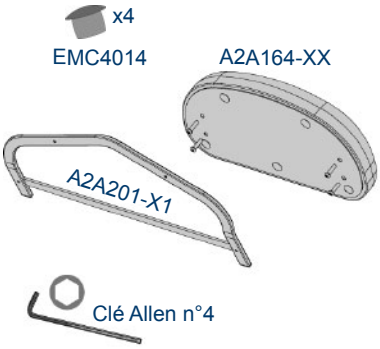

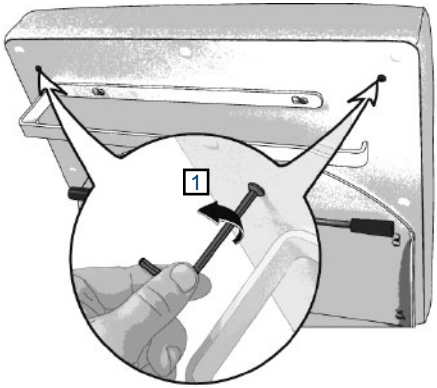

Montage du coussin pour les selleries 600150-65 et 600150-75

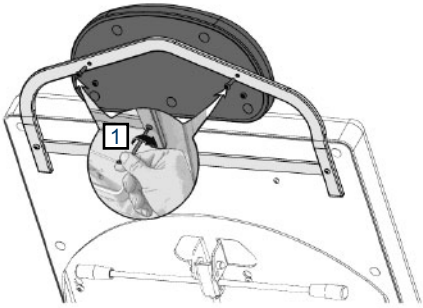

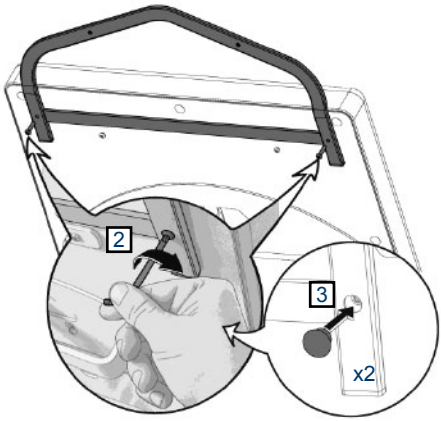

Montage du coussin pour la sellerie 600150-70

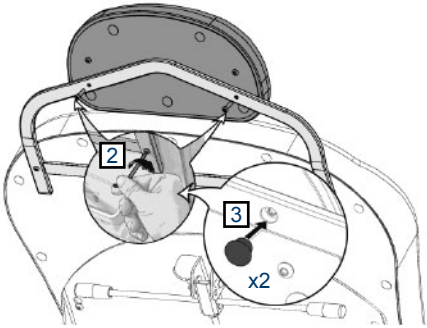

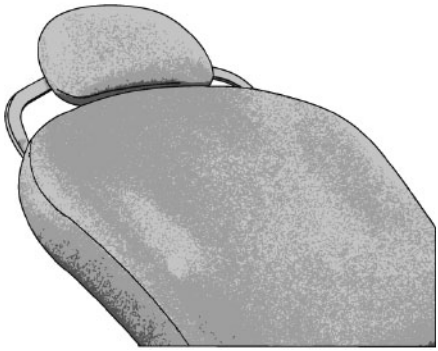

Porte rouleau réglable

(référence 2056-02)

Installation du porte rouleau

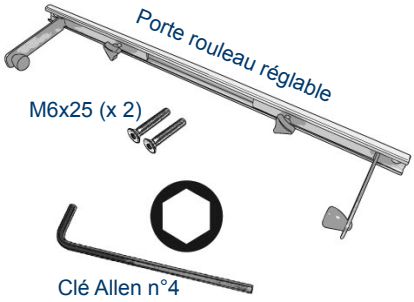

1. Démontage du porte rouleau existant

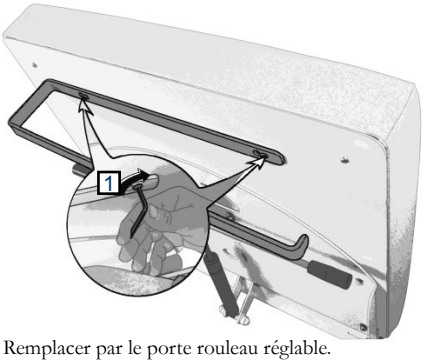

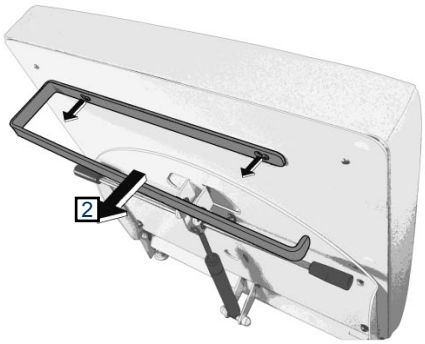

3. Remplacer par le porte rouleau réglable.

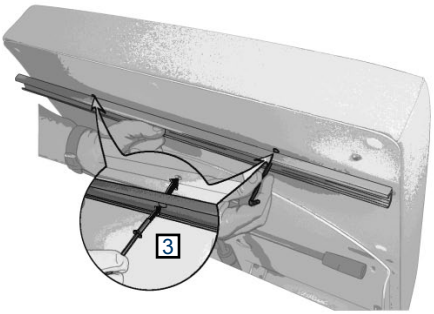

Installation du porte rouleau
[avec la présence de l'appui-tête (réf. : 2054-01)]

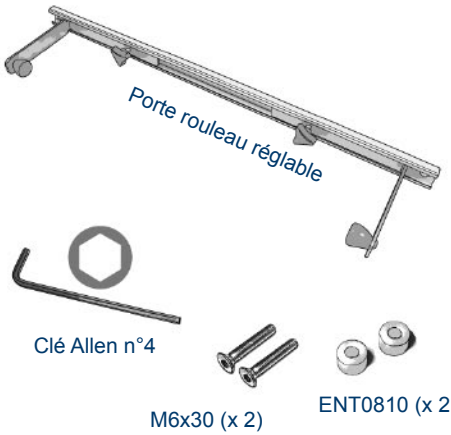

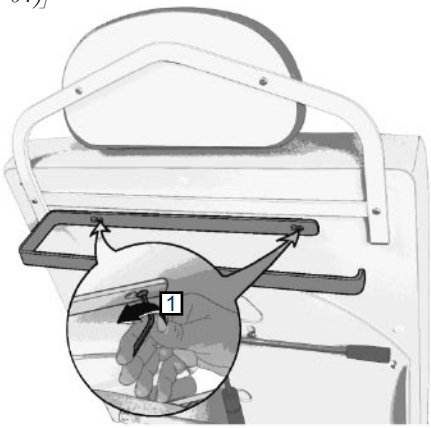

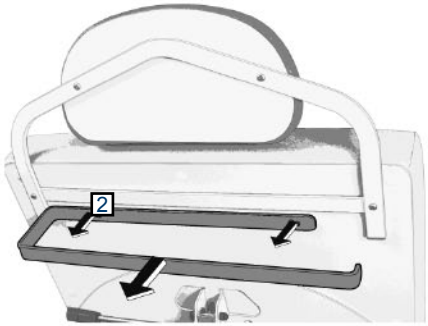

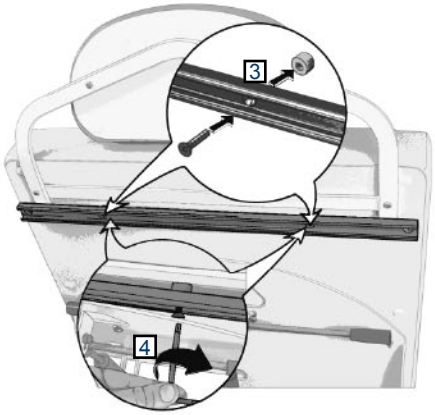

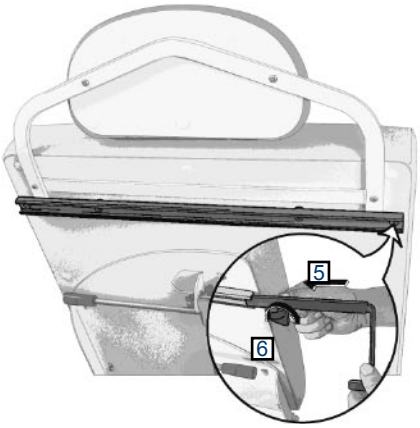

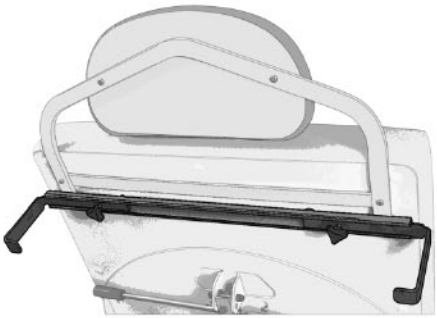

Mise en place du rouleau papier

Le rouleau papier se positionne sur un axe mobile avec à chacune de ses extrémités un système de crochet réglable.

1. Dévisser les volants de serrage (VS).
2. Retirer légèrement le ½ (PR).
3. Insérer le rouleau papier.

Dérouler le papier sur les selleries avant que le patient ne s'installe sur le divan.

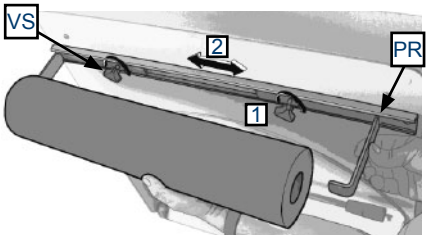

Coupe papier

(référence 2052-65 et 2052-75)
(référence en fonction de la sellerie choisie au moment de l'achat)

Mise en place du coupe papier

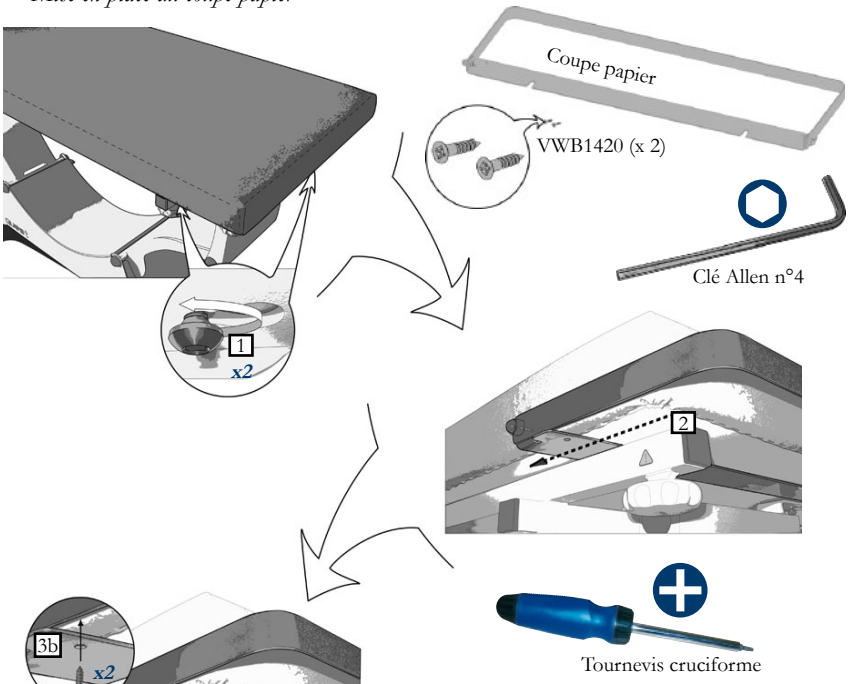

1) Dévisser légèrement les 2 vis du plan de couchage.
2) Insérer le coupe papier en butée.
3) Resserrer les vis du divan, puis visser les vis VBA dans les trous prévus à cet effet.

⚠ S'assurer du bon serrage avant l'utilisation

Utilisation du coupe papier

1) faire glisser le papier sous le coupe papier.
2) rabattre le coupe papier.

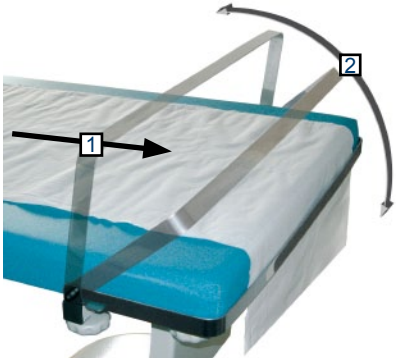

Commande par pédale

(référence 2051-10)
(pour modèle 2080-10 et 2080-15)

Mise en place de la commande
(Cf : page 16)

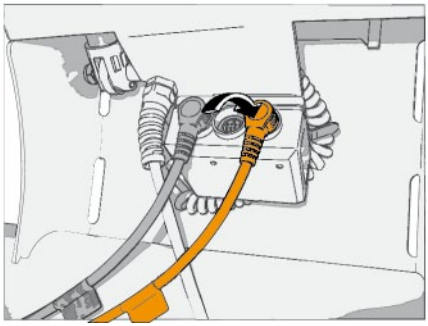

Commande par pédale

(référence 2051-20)
(pour modèle 2080-20 et 2080-30)

Mise en place de la commande
(Cf : page 16)

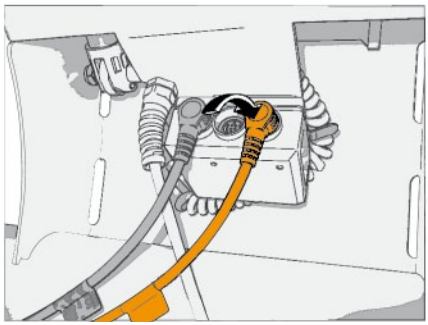

Commande par pédale

(référence 2051-30)
(pour modèle 2080-50)

Mise en place de la commande
(Cf : page 16)

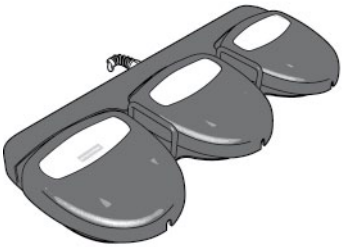

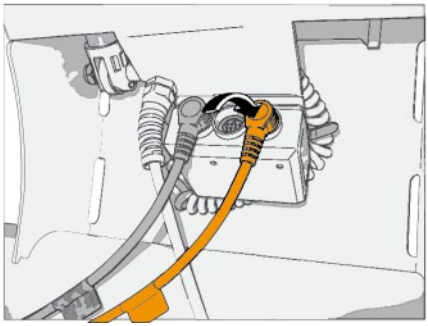

Roues à frein

(référence 81036)

(pour modèle 2080-10 et 2080-20)

Utilisation du dispositif de freinage

Attention :
Ne doit pas être utilisé avec le patient, *ce système est prévu* **uniquement** *pour le déplacement du divan à vide pour le nettoyage des sols.*

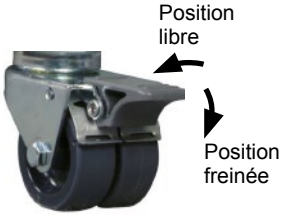

Attention
S'assurer du freinage total des roues avant installation du patient.

Durée de vie de la table

Ce matériel a été conçu pour une durée de vie de 10 ans (sauf pièces d'usures) dans des conditions normales d'utilisation. Cette durée peut varier selon la fréquence d'utilisation.

VERIFIER AU MOINS UNE FOIS PAR AN L'ETAT GENERAL DE LA TABLE.

Composants interchangeables d'usures

Pour toutes interventions, contacter votre revendeur habituel, en indiquant le numéro de série se situant sur l'étiquette du produit.

Maintenance obligatoire / spécifique

Une fois par an :

- Vérifier le bon serrage de la visserie.
- Vérifier l'état des fixations des parties articulées.
- Vérifier quel la structure n'a subi aucune déformation.
- Vérifier que le cordon d'alimentation ne présente pas de coupure ou autre dommage matériel.
- Contrôler les différentes liaisons (jeu excessif, bruit...)
- Noter ces informations et la date de vérification sur le carnet d'entretien.

Fin de vie du dispositif

Votre revendeur est responsable de la récupération et du traitement en fin de vie de ce dispositif.

Si nécessaire, n'hésitez pas à contacter Midmark Europe. Nous vous proposerons une solution pour traiter cet équipement dans les meilleurs conditions.

Avertissement matériel

Une sellerie dont le revêtement est déchiré n'offre plus de barrière anti bactérienne efficace et doit donc être remplacée sans délai.

Avertissement matériel
NE PAS Démonter L'APPAREIL

Si un défaut est détecté, contacter immédiatement votre revendeur ou le service technique de la société de votre revendeur (cf. Chapitre Garantie) pour un diagnostic complet. Si un doute subsiste, ne pas utiliser l'appareil.

Accès aux organes électriques

(uniquement en cas de dysfonctionnement),

Démontage du carter amovible

Utiliser un tournevis plat pour le retirer.

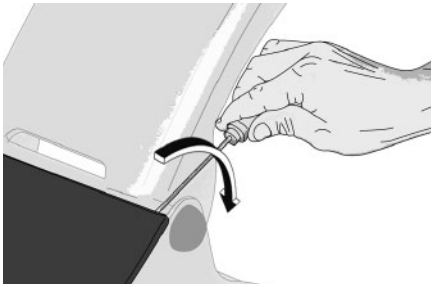

Remontage du carter amovible

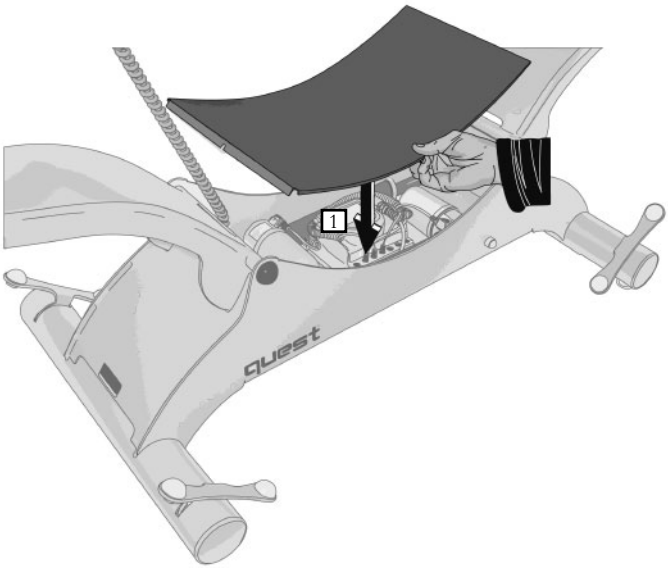

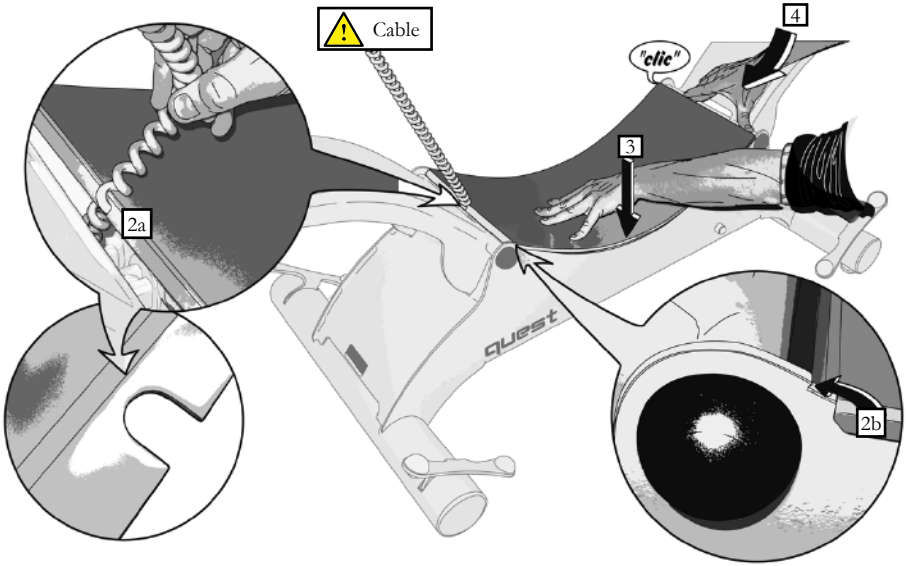

Carnet d'entretien

Référence du produit :
N° de série du (cf. étiquette) : .....
Date de fabrication du (date de départ de la garantie) : .../.../...

Date	Nom du technicien	Type d'intervention - action corrective

Si retour du produit chez le revendeur ou le fabriquant, merci de bien vouloir nettoyer et désinfecter le matériel.

Garantie

Midmark Europe garantit les matériels fabriqués par Midmark Europe et leurs composants pendant une période de deux (2) ans* à la date de facturation.

Engagements

Midmark Europe s'engage à remplacer les pièces défectueuses qui lui sont retournées au cours de la période applicable de la garantie, et qui, après examen par Midmark Europe, s'avèrent défectueuses.

Le distributeur de Midmark Europe est responsable du service après vente pendant et après la période de garantie.

Exclusions

- Cette garantie ne s'applique pas pour :

(1) Les pièces d'usure et les consommables.

(2) Les frais de déplacements et de main d'œuvre.

(3) Les pannes résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence manifeste ou d'un transport de l'appareil.

(4) Les matériels dont les caractéristiques d'origine ont été modifiées par l'utilisateur.

(5) Les boitiers de contrôle, les vérins hydrauliques et électriques s'ils ont été ouverts par l'utilisateur (scellés rompus).

(6) Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (foudre, surtensions électriques, inondations, catastrophes naturelles, chocs, etc.…) ou à la présence de corps étrangers.

(7) Les dommages dus à un mauvais branchement ou à l'alimentation, les dommages dus à la corrosion ou à la détérioration graduelle du produit.

(8) Les dommages indirects liés à la perte de jouissance ainsi que les pénalités dues à une mauvaise performance.

(9) Les dommages esthétiques causés aux parties extérieures du matériel ne nuisant pas au bon fonctionnement tels que rayures, écaillures, égratignures.

(10) Les appareils dont le numéro de série a été rendu illisible, modifié ou retiré.

Obligation exclusive

Le seul engagement de Midmark Europe sous la période de garantie est le remplacement des pièces défectueuses. Midmark Europe ne sera pas responsable des dommages directs, indirects, spéciaux ou fortuits, ou des pertes subies suite à la non utilisation des matériels.

Absence d'autorisation

Aucune personne ou société n'est autorisée à créer tout autre engagement ou obligation relatifs aux matériels au nom de Midmark Europe.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE DE MIDMARK EUROPE AU DETRIMENT DE TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE.

* Les selleries sont garanties 1 an contre des vices de fabrication

Midmark Europe

DECLARATION DE CONFORMITE

CE

Nom de l'entreprise :	***Midmark Europe***
Adresse de l'entreprise :	*22, rue de St. Denis de Gastines* *53500 Ernée* *FRANCE*
Année d'apposition du marquage CE :	**2000**
L'article référence : Porte une étiquette CE.	**2080-10 / 2080-15 / 2080-20** **2080-30 / 2080-50**
Description du produit :	**Divan d'examen électrique**

Ce marquage atteste que ce dispositif médical, de classe I :

est conforme aux dispositions réglementaires définies par les exigences essentielles de sécurités et de santé de la directive 93/42 CEE, annexe I et VII (décret 95-292 du 16 mars 1995).

satisfait aux normes Européennes qui lui sont applicables.

Fait à Ernée,
Le 01 septembre 2012

Hugues CATTAERT
Directeur Général

Midmark Europe
22, rue de Saint Denis de Gastines, 53500 Ernée - FRANCE
Tél. : +33 (0)2 43 05 17 76, Fax : + 33 (0)2 43 05 72 00, www.promotal.com

S.A.S. au capital de 4 290 660 € - R.C.S. LAVAL Siret 421 156 720 00011 - TVA FR 67 421 156 720 - APE 3250A

CE

MIDMARK EUROPE - FRANCE
www.promotal.com

DIC2080-10_3713FR

MIDMARK